

Gilles SAVARY
Député de la 9e circonscription de la Gironde

Ref : gr027/0116

A Langon, le 11 janvier 2015

Madame Marisol Touraine
Ministre des Affaires Sociales, de la
Santé et des Droits des Femmes
14, avenue Duquesne
75007 Paris

Madame la Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur un problème que vous connaissez parfaitement pour avoir été particulièrement active et mobilisée sur le sujet, avec Michèle Delaunay, depuis 2010.

Les infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat, dont vous avez accompagné la reconnaissance de leur diplôme d'Etat à un niveau Master, devenue effective en 2014, attendent qu'elle se concrétise par l'application à leur profession de l'article 30 de la loi de modernisation de notre système de santé, votée le 17 décembre dernier.

Leurs compétences et surtout l'exercice très particulier de ces compétences, qui les amènent à suivre un protocole anesthésique du début à la fin, en administrant des produits et en effectuant des actes sans la protection juridique de la prescription médicale, leur permet d'envisager d'être considérés comme « profession intermédiaire » à part entière, en application de l'article 30.

Je sais que vous y êtes d'autant plus ouverte personnellement que vous avez pris l'initiative de mettre en place au sein de votre Ministère, un groupe de travail qui vient de livrer ses conclusions.

Les IADE sont donc dans l'attente d'une modification de leur Décret de compétences, en application de l'article 30 de la nouvelle loi santé.

C'est l'objet du présent courrier que de le rappeler à votre attention personnelle.

Pour être tout à fait explicite, ils redoutent que les médecins, dont ils savent l'influence auprès des pouvoirs publics, n'y fassent obstacle pour des raisons qui me restent obscures.

Il me semble donc de mon devoir de vous relayer cette attente et la détermination que j'ai pu percevoir à son égard.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce dossier, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bre Ariès

Gilles Savary
